

Séance du 12 avril 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Présents : 9

Votants : 9

Objet : Vote du Budget Primitif 2021 – Lotissement de Jeppe

L'An Deux Mille Vingt et Un, le douze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 08/04/2021

Présents : Jean-Marc DUPOUY, Paula MARTINET, Gaele MARTIN, François DEDEBAN, Gérard DUYTSCHÉ, Joël VIDOT, Karine LESPIAU, Marc DABESCAT et Laurent DUMARTIN

Absent excusé : Marie-Blanche JOLY

Le Conseil a élu pour Secrétaire Madame Karine LESPIAU.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-1 et suivants ;

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder au vote du Budget Primitif pour l'année 2021 ;

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

A l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL :

- ARRETE le Budget Primitif du Lotissement de Jeppe pour l'exercice 2021 comme suit :

LOTISSEMENT DE JEPPE	DEPENSES	RECETTES
Investissement	0 €	0 €
Fonctionnement	2059.60 €	2059.60 €
TOTAL BUDGET	2059.60 €	2059.60 €

Fait et délibéré les Jour, mois et an ci-dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

DUPOUY Jean-Marc

